Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 7

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

* * *

La jeune ménagère, journal destiné aux jeunes filles, administration et direction : 9, Pré-du-Marché, Lausanne ; abonnement : 1 fr. 50.

Sommaire du Numéro de mars : Silhouettes (vers). — L'âne pelé (suite). — Les douze voyageurs de la diligence. — Divers. — Economie domestique. — Travaux manuels.

* * *

Nos oiseaux, Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, administration et rédaction : Alfred RICHARD, Champ-Bougin, 28, Neuchâtel.

Sommaire du Numéro de février : Etudes ornithologiques : Le canard milouin. — Protection : Les arbres nourriciers. — Moyens de protection : Le nid Burnat. — Calendrier ornithologique : L'oie rieuse. — Bibliographie.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse romande. — Le Diplôme intercantonal romand (degré inférieur) est destiné aux Suisses ou aux étrangers domiciliés en Suisse, qui se proposent d'enseigner le français en pays de langue étrangère. Ce diplôme est décerné officiellement et collectivement par les Départements de l'instruction publique des cantons romands, après des examens passés devant une commission unique. Aucun titre n'est exigé des candidats pour se présenter à l'examen. Le programme comporte surtout une connaissance sérieuse de la langue française, une certaine culture littéraire et quelque habitude de la langue du pays où l'on se propose d'enseigner.

En 1917, les examens auront lieu à Neuchâtel. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser, avant le 31 mars 1917, au président de la commission, M. J. Paris, directeur des écoles secondaires de Neuchâtel, ou au secrétaire, M. H. Besançon, chef de service au Département de l'Instruction publique, à Lausanne.

Fribourg. — *Le rapport sur l'activité de la Jeunesse prévoyante, Société scolaire d'épargne et de secours mutuels de la ville de Fribourg*, vient de paraître. — Il contient les intéressants détails suivants :

Bien que la situation économique soit devenue de plus en plus précaire, par suite de la guerre européenne qui se poursuit depuis plus de deux ans, le développement de notre

société, loin de se ralentir, progresse de plus en plus. Le nombre des mutualistes qui s'élevait, en décembre 1915, à 522, atteint actuellement le chiffre de 670, soit 355 garçons et 315 filles. C'est donc une augmentation de 148 membres sur l'effectif de l'exercice 1915. Ce résultat, vraiment réjouissant, prouve à l'évidence que le nombre des parents qui envisagent pour leurs enfants les avantages de la mutualité scolaire, augmente d'année en année. Il en reste, néanmoins, un trop grand nombre qui, par insouciance ou mauvais vouloir, privent leurs enfants des bienfaits que leur assurerait la société. Dans beaucoup de familles ouvrières, on prétexte ne pouvoir payer la cotisation hebdomadaire de 0 fr. 15 dont les $^{7}/_{15}$ constitueraient pour leurs enfants une épargne portant intérêt et qu'ils seraient heureux de retirer, en cas de besoin, au moment de l'entrée en apprentissage. Que ces parents comprennent donc que, pour la modique contribution annuelle de 4 fr. 16 versée au fond de maladie, leurs enfants ont droit à tous les soins médicaux et pharmaceutiques pendant 180 jours sur une période de 360 jours.

Au 1er octobre 1916, la *Jeunesse prévoyante* a enregistré 194 adhésions, dont 87 garçons et 107 filles. Au 1er novembre, ces chiffres se sont augmentés de 30 nouvelles adhésions, dont 17 garçons et 13 filles, ce qui porte le total des nouveaux membres à 224. Quelques enfants ayant encore été admis en décembre, l'augmentation des nouveaux membres dépasse de plus de 50 l'effectif des entrées de l'année dernière.

Durant l'exercice 1916, il a été perçu 29,921 cotisations à 0 fr. 15, soit 4,488 fr. 15. Les $^{8}/_{15}$ de cette somme, soit 2,393 fr. 68 ont été versés au Fonds de maladie et les $^{7}/_{15}$, c'est-à-dire 2,094 fr. 47, au Fonds d'épargne. L'épargne facultative n'a produit que 43 fr. 85.

Le total des recettes de la caisse de maladie comparé à celui des dépenses pour frais médicaux et pharmaceutiques accuse un déficit de 807 fr. 32 qui est couvert par un prélèvement sur le fonds de réserve. Cet accroissement de dépenses sur l'exercice précédent s'explique, d'une part, par les nombreux cas de maladie de nos mutualistes, mais surtout, par diverses interventions chirurgicales et, dans 4 cas, par les frais de pension à l'hôpital. La caisse de maladie ayant été mise à trop forte contribution, selon les moyens dont elle dispose, notre devoir est de chercher à porter remède à l'état de choses existant si nous voulons éviter d'augmenter les cotisations de nos membres, car la Confédération exige que les caisses de maladie capitalisent, chaque année, le 20 % au minimum du subside fédéral. Or, si nous nous en rapportons à l'exposé des dépenses et des recettes de la caisse de

maladie, c'est, non seulement, un déficit de 807 fr. 32 que nous devons enregistrer pour cet exercice, mais plutôt de 1,187 fr. 32, car il y a lieu d'ajouter au déficit présenté par les comptes, les 20 % du subside fédéral reçu en 1916, soit 380 fr. qui auraient dû être capitalisés.

France. — 30,000 membres du corps enseignant ont été enrôlés dans les forces combattantes actives de la France. De ce nombre (*deux lignes censurées*) 45 ont été décorés de la Légion d'honneur ; 52 ont obtenu la médaille militaire ; 9 ont reçu l'ordre de Saint-Georges. Tel est, en résumé, le tableau des exploits accomplis pendant une année par les instituteurs et professeurs français au front. Tous les rangs et les grades sont ici représentés et, ce qui est significatif, c'est que presque tous ont demandé à joindre les troupes en campagne plutôt que de rester à l'arrière, employés à des besognes administratives.

Non moins brillante est la conduite de ces instituteurs qui, touchés par la marée de la guerre, sont restés, depuis plus d'un an, à leur poste, dans les régions occupées par l'envahisseur. Bien que les statistiques n'aient pas encore été dressées, on sait que plusieurs ont été fusillés par l'ennemi en voulant protéger les intérêts de la France ; d'autres ont été envoyés comme otages en Allemagne, tandis que d'autres encore se faisaient tuer en accomplissant leur humble tâche. Lorsque, à l'approche de l'ennemi, toutes les autorités civiles ont évacué une ville, on peut compter que l'instituteur français est resté pour sauvegarder la population civile. (*Times.*)

MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Juillet 1916

Bibliothèque. — Dons.

Direktion des Erziehungswesens, Zürich. Paul Herzog. Die Bezeichnungen d. täglichen Mahlzeiten in den romanischen Sprachen u. Dialekten, 1916.

Bibliothèque centrale fédérale, Berne. — Annuaire statistique de la Suisse, 1915.

Direction de l'Instruction publique, Fribourg. — Direction de l'Instruction publique de Neuchâtel. Un poisson démontable dans une boîte.

Département de l'Instruction publique, Neuchâtel. — M. le prof. Gabriel Séailles. L'enseignement de la morale à l'école, conférence.